

Bienvenue sur votre espace numérique



Présentation du site contrat-ville-agglonantaise.fr - mars 2019

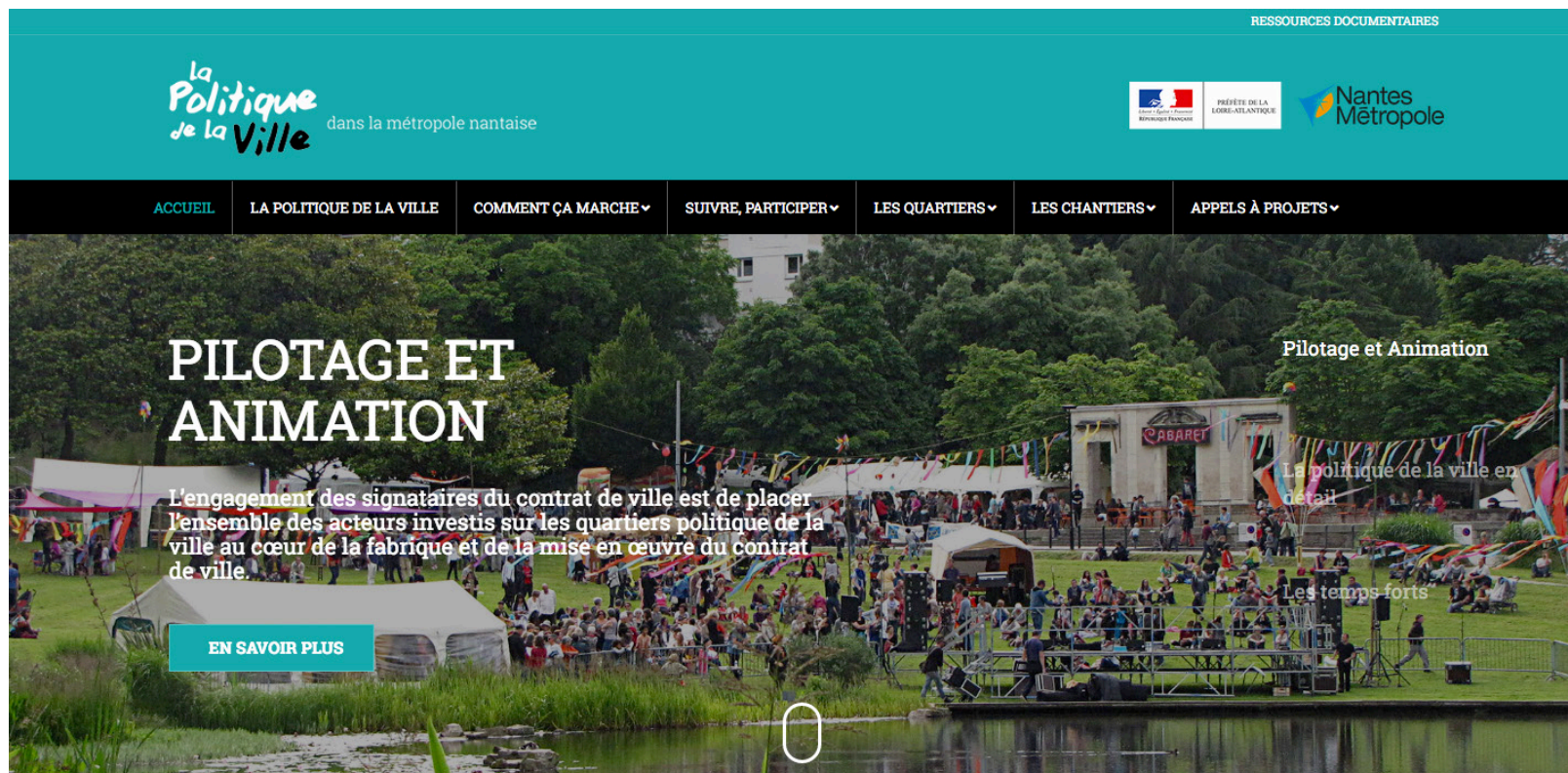


PRÉFET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE



Quels sont les objectifs du site ?

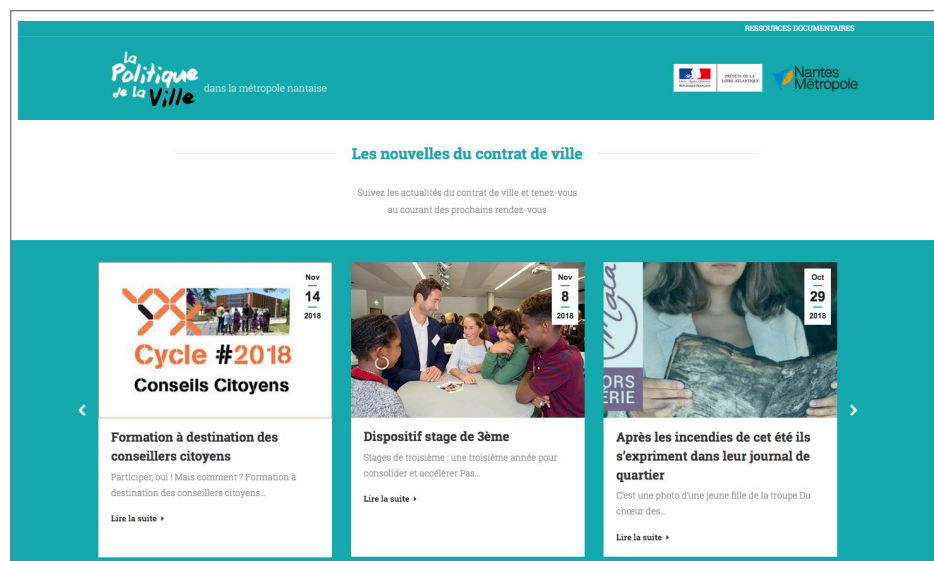
- Informer sur la politique de la ville, sur le contrat de ville, et sur les quartiers concernés
- Favoriser la transversalité
- Favoriser l'échange entre les acteurs concernés



Quelles sont les informations que l'on peut trouver sur le site ?

- La politique de la ville c'est quoi ? l'historique, la gouvernance élargie
- Comment ça marche ? Les différentes instances
- Les quartiers concernés : présentation des quartiers, liens et contacts
- Les chantiers thématiques, comment ça fonctionne? liens et contacts, documents ressources
- L'agenda : réunions des groupes thématiques et des instances
- Les temps forts : retours sur les RDV politiques de la ville interacteurs
- Les actualités : actualités des acteurs de la politique de la ville, c'est à dire actualités des chantiers thématiques, des temps forts et des travaux en cours dans le cadre du contrat de ville.

Ce site se veut évolutif et participatif à l'image du contrat de ville.



À qui s'adresse le site ?

Le site a été réalisé :

- Pour toutes les personnes concernées par la réflexion et la mise en oeuvre du contrat de ville de l'agglomération nantaise
- Pour toute personne intéressée par le sujet (la totalité du contenu est accessible sur le web).

LES QUARTIERS

[Accueil](#) / [Les Quartiers](#)

Les 15 quartiers

Politique de la Ville



Qui s'occupe des contenus ? Qui met en ligne les actualités ?

La responsabilité éditoriale :

Les personnes responsables de la publication des contenus sont les suivantes :

- Julie Devallan Mission Politique de la Ville Nantes Métropole
- Angélique Breton, Préfecture de la Loire- Atlantique

Le comité éditorial :

Le comité éditorial se réunit tous les trimestres.

Il a pour missions de :

- Définir la ligne éditoriale du site ;
- Suivre l'utilisation du site et définir les modalités de diffusion et communication ;
- Proposer les évolutions du site ;
- Coordonner l'actualisation des contenus.



Mesdames, Messieurs,

En 2018, le partenariat CGET/ANCV a permis à environ 2 199 jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville de participer à 208 séjours en Europe et en France.

Le bilan positif de cette opération a mis en exergue l'intérêt de cette démarche, à la fois en termes d'égalité d'accès aux vacances de jeunes en difficulté que d'inscription de ces projets dans une approche éducative.

Le CGET et l'ANCV ont décidé de renforcer leur partenariat et de mettre davantage l'accent sur la mobilité et la citoyenneté européenne des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En 2019, l'appel à projets CGET/ANCV est donc reconduit et s'inscrit dans l'axe de la mobilité internationale relevant du volet « jeunesse » des contrats de ville.

Le partenariat a pour objectif de :

- favoriser le départ en vacances des jeunes de 16 à 25 ans qui en sont exclus
- viser un objectif de 66% de séjours européens en 2019

- systématiser l'implication des jeunes dans les différentes phases d'élaboration et de mise en œuvre de projets à vocation

Qui s'occupe des contenus ? Qui met en ligne les actualités ?

Les membres du comité éditorial :

- Les responsables éditoriaux : Mission politique de la ville de Nantes Métropole et Service politique de la ville de la préfecture de Loire-Atlantique
- La responsable de l'appui technique
- Les référents politique de la ville des 4 villes
- Les Co-pilotes des groupes thématiques
- Les co-animateurs de l'inter-associatif
- Les 3 représentants des conseils citoyens qui se sont portés volontaires suite au RDV politique de la ville du 11 décembre 2017
- Un représentant de RésOVilles au titre de sa mission d'accompagnement des conseils citoyens

Merci de votre attention.

RDV sur le site <https://www.contrat-ville-agglonantaise.fr/>

